COVID-19

DÉDUCTION DE R.T.T. ?

pour ALTERNATIVE POLICE CFDT, c'est NON !!!

Alternative Police CFDT exige fermement que les R.T.T. des agents malades ou en confinement ne soient déduits des compteurs.

- face aux carences de l'État, à l'absence de matériel adéquat et en nombre suffisant,
- face aux carences managériales de chefs de service ayant refusé le port des protections et n'ayant pas respecté les mesures de confinement strictes,

Il serait particulièrement « culotté » que l'administration retire des R.T.T. aux policiers et plus globalement aux agents de l'État ayant contribué à endiguer l'épidémie du coronavirus.

Ces fonctionnaires placés en confinement et a fortiori en maladie ne sont ou n'étaient certainement pas en vacances et ont subi et subissent encore un stress intense.

C'EST L'ÉTAT QUI A UNE DETTE ENVERS SES AGENTS, PAS L'INVERSE !

PARIS, le 25 mars 2020

Bureau National
47-49, avenue Simon Bolivar 75019 PARIS
secretariat@alternativepn.fr - www.alternativepn.fr